

Technicien(ne) électromécanicien(ne) automobile

RNCP27208 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	252r
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/11/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

36 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 36 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200165	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200181	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200330	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200512	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200579	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200603	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200900	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200991	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201171	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201270	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 36 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp27208-technicien-ne-electromecanicien-ne-automobile/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien(ne) électromécanicien(ne) automobile assure le diagnostic, la maintenance courante, le montage et la mise en service d'accessoires et la maintenance préventive et corrective des systèmes mécaniques, électriques, électroniques et informatiques des véhicules de transport de neuf personnes ou moins et de transport de marchandises de moins de 3,5 tonnes. Ces véhicules sont mus par des motorisations thermiques, électriques et hybrides.

Le (la) professionnel(le) intervient, notamment en fonction de consignes orales ou écrites sur fiches de travaux, sous la responsabilité d'un hiérarchique à qui il (elle) rend compte des interventions réalisées.

L'emploi s'exerce le plus souvent en atelier. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies voire allongées pour certaines interventions dans l'habitacle. Une bonne capacité d'analyse est nécessaire.

La haute technologie des véhicules à diagnostiquer et à réparer requiert une bonne maîtrise des outils informatiques et bureautiques pour mettre en œuvre les procédures de diagnostic et de contrôle des systèmes embarqués.

Le (la) technicien(ne) électromécanicien(ne) automobile suit régulièrement des formations chez le constructeur, il (elle) informe le service après-vente de l'évolution des prescriptions d'intervention.

Les horaires de travail nécessitent parfois des aménagements pour assurer le service.

L'environnement sonore peut atteindre des niveaux élevés mais pour de courtes durées.

La manipulation de déchets industriels spéciaux est fréquente. Elle nécessite des précautions de manipulation ainsi que le port d'équipements de protection individuelle en relation avec les produits utilisés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile.

Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

2. Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles

Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de direction et de liaison au sol.

Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés.

Effectuer le diagnostic et la maintenance des organes de transmission.

3. Effectuer le diagnostic de la motorisation thermique des véhicules automobiles et la maintenance de ses équipements périphériques

Diagnostiquer l'état mécanique des moteurs thermiques.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements périphériques du moteur.

4. Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules automobiles, poser des accessoires

Effectuer le diagnostic, la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires de post-équipement.

Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes d'ouvrants, de retenue et de protection des occupants.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

Effectuer le diagnostic et la maintenance des réseaux de communication, des systèmes de signalisation et d'information, des équipements de visibilité et de conditionnement d'air.

Effectuer le diagnostic et la maintenance d'un système de traction électrique de véhicule électrique ou hybride.

Blocs de compétences

RNCP27208BC01 — Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

LISTE DE COMPÉTENCES

Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile.

Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

RNCP27208BC02 — Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles

LISTE DE COMPÉTENCES

Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de direction et de liaison au sol.

Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés.

Effectuer le diagnostic et la maintenance des organes de transmission.

RNCP27208BC03 — Effectuer le diagnostic de la motorisation thermique des véhicules automobiles et la maintenance de ses équipements périphériques

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer l'état mécanique des moteurs thermiques.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements périphériques du moteur.

RNCP27208BC04 — Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules automobiles, poser des accessoires

LISTE DE COMPÉTENCES

Effectuer le diagnostic, la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires de post-équipement.

Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes d'ouvrants, de retenue et de protection des occupants.

Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

Effectuer le diagnostic et la maintenance des réseaux de communication, des systèmes de signalisation et d'information, des équipements de visibilité et de conditionnement d'air.

Effectuer le diagnostic et la maintenance d'un système de traction électrique de véhicule électrique ou hybride.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Commerce et réparation automobile

Commerce de gros et intermédiaires du commerce

Transports terrestres

Administrations publiques et collectivités territoriales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien de maintenance automobile

Mécanicien automobile

Electricien automobile

Electromécanicien automobile

Après une expérience professionnelle significative :

Technicien confirmé en mécanique automobile

Conseiller/référent technique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La tenue de l'emploi exige la détention d'une attestation à manipuler les fluides frigorigènes, en famille 2 catégorie V, ou un document prouvant l'équivalence en conformité au règlement (CE) 307/2008.

Pour les interventions et les travaux à effectuer sur les véhicules embarquant une source d'énergie électrique supérieure à 60 volts ou 180 Ah, le (la) professionnel(le) doit être habilité(e) conformément à la norme NF C 18-550.

Le (la) professionnel(le) doit être titulaire du permis de conduire, catégorie B, pour déplacer les véhicules de leur prise en charge à leur restitution et pour effectuer des diagnostics en essai routier.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très élevée (5/5)

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités départementales(UD) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 02/11/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13182

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35932

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27208/>